

Khalid Naciri: Le ministère a entamé des consultations pour enrichir le dispositif juridique relatif à l'exercice de la profession du journalisme

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-04-2011 23:08:25

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Khalid Naciri, a indiqué, mardi à Rabat, que son département a entamé des consultations avec les parties concernées pour enrichir le dispositif juridique relatif à l'exercice de la profession du journalisme et parvenir à un consensus avancé autour de ce sujet.

Répondant à une question orale à la Chambre des conseillers sur "la révision du Code de la presse et la réhabilitation du champ médiatique", le ministre a ajouté que la méthodologie suivie par son département "est loin de l'approche institutionnelle pure, car il était dans le pouvoir du gouvernement de préparer ses propositions et de les présenter à la procédure législative pour approbation", néanmoins, "nous avons voulu aller plus loin que cela en impliquant tout porteur d'idée à l'amélioration de cette structure institutionnelle et civilisationnelle collective dans une étape historique marquée par l'accélération des réformes sous la conduite de SM le Roi".

M. Naciri a mis l'accent sur l'importance de la réforme du Code de la presse dans le cadre de ce vaste chantier de réformes constitutionnelles que connaît le Maroc, indiquant que "les circonstances n'étaient pas favorables lors des dernières années pour un débat profond et sérieux à même d'aboutir à des résultats utiles" et, qu'en revanche, elles sont aujourd'hui "plus mûres et ouvertes sur un débat sérieux relatif à la presse écrite, électronique et audiovisuelle".

Et de considérer que ces chantiers nécessitent une approche imprégnée d'"audace, de courage et de responsabilité", tout en donnant la primauté au sujet du Code de la presse. Ce même Code de la presse "ne réduit pas à lui seul la problématique du champs médiatique, une problématique complexe où interfèrent plusieurs éléments que nous traiteront successivement", a fait observer le ministre.

D'autre part, M. Naciri a salué les efforts consentis par l'instance du dialogue national "média et société", affirmant qu'"aujourd'hui nous disposons de recommandations, dans leur première version, qui seront l'objet d'un débat démocratique sérieux entre tous les partenaires", appelant à exploiter ces recommandations pour hisser le niveau de la pratique médiatique au Maroc tant au niveau juridique qu'au niveau de l'exercice de la profession.

MAPF